

du Mississippi, aurait pu réclamer pour son souverain jusqu'au plateau du Missouri. Dans tous les cas, pour faire ainsi toucher les deux bouts d'une rivière, il faut les tenir—au moins sur la carte. Or la Compagnie eut été bien en peine de dire où se cachait la tête des mille petits cours d'eau qui se fondaient dans les rivières et venaient aboutir à ses postes.

Cette prise de possession, si on peut s'exprimer ainsi, ne pouvait donc être basée que sur des hypothèses et ne se rapporter qu'à des pays imaginaires et inconnus. Il est inutile de pousser plus loin ce raisonnement.

C'est pourtant là le fond même de la question. Lavérandrye, en 1733, fut le premier découvreur de ce pays. Il s'avança jusqu'aux montagnes Rocheuses, qu'il tenta même d'escalader. Une fois la route ouverte, les traiteurs se précipitèrent à sa suite. Des officiers en retraite, appelés commandeurs, y fondèrent deux établissements assez importants : l'un appelé "Pasquia" près de la rivière Carotte, et l'autre nommé "Nipawi." Le célèbre voyageur McKenzie dit qu'en passant à ce dernier endroit, il retrouva des restes d'instruments aratoires.

Les Français avaient donc découvert et parcouru le Nord-Ouest, et y avaient fondé des postes de traités avant le traité de Paris.

Pendant ce temps là, la Compagnie s'était contentée d'ouvrir des comptoirs sur les rives de la baie.

Ses employés éprouvaient une terreur incroyable de l'intérieur. Dans leur imagination ils le peuplaient de tribus cruelles et de dangers de toutes sortes. Malgré les promesses les plus alléchantes, de récompenses généreuses, la Compagnie ne put décider aucun de ses employés à visiter le pays. La correspondance de la Compagnie témoigne également de la crainte que lui inspiraient les traiteurs français. Ces derniers venaient jusqu'à quarante milles de ses postes lui faire concurrence. Ce ne fut qu'en 1774 qu'elle fit sa première apparition dans le pays. Elle fut obligée d'établir des postes sur la Saskatchewan afin de se protéger contre des traiteurs, tels que Currie, Finlay et surtout Frobisher. Ces traiteurs interceptaient la flotille des sauvages, et s'emparaient de toutes leurs fourrures, au détriment de la Compagnie. La Compagnie n'avait donc plus d'autre alternative que de s'en aller, ou d'entrer dans le pays. Elle prit ce dernier parti, bien entendu.

Ces renseignements historiques établissent donc qu'avant le traité de 1763, les Français occupaient notre province et tout le